



Ensemble, faisons maigrir  
nos poubelles



**Objet : déploiement d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre commune.**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'intercommunale Hygea a lancé un nouveau système de collecte sélective des déchets ménagers.

Votre habitation se situe dans une zone dérogatoire qui a été définie en fonction des configurations particulières des lieux et de la densité de population. Pour cette zone, les citoyens peuvent continuer à déposer leurs papiers et cartons en vrac et la collecte se fait toutes les 2 semaines, il n'y a aucun changement.

**Pour rappel, le nouveau mode de collecte repose sur 5 grands modes :**

#### Déchets organiques (alimentaires)

Collecte **chaque semaine**  
via un sac vert de 20L  
(0,35€/sac)  
**Aucun changement**



#### Déchets résiduels

Collecte **toutes les 2 semaines** via un sac moka de 25L (0,54€/sac) ou de 50L (1€/sac)



#### + Déchets résiduels

**5 points d'apport volontaire (PAV)**  
répartis dans l'entité accessibles 24h/24 et 7j/7 via un badge d'accès (0,54€/ouverture)



#### PMC

Collecte tous les 15 jours via un sac bleu  
**Aucun changement**



#### Papiers et cartons

Collecte **toutes les 2 semaines** en vrac (pas de changement)



**Attention, les sacs blancs pourtant estampillés Hygea de 30 ou 60L ne sont pas conformes à ce nouveau schéma de collecte et ne sont dès lors pas collectés.** Dès que le contexte sanitaire sera plus favorable, des permanences seront organisées afin que les citoyens qui avaient fait l'acquisition de rouleaux de sacs blancs puissent les échanger sur le territoire de la commune contre des rouleaux de sacs moka. Les modalités pratiques seront communiquées sur [www.ecaussinnes.be](http://www.ecaussinnes.be)

#### Reprise de votre conteneur actuel

Votre conteneur destiné aux déchets résiduels sera repris **entre le 08 et le 10 février sur la zone 1 et entre le 10 et le 12 février sur la zone 2.** Vous devrez simplement le laisser devant votre habitation. Nous vous demandons également de le nettoyer. Seuls les conteneurs vides et propres seront repris.

Hygea offre la possibilité aux citoyens qui le souhaitent de conserver leur conteneur résiduel pour un usage privé. Il n'y aura aucune pénalité (amende ou facturation ultérieure) pour les citoyens qui décideraient de le garder. Cependant, ce conteneur ne pourra en aucun cas être présenté lors de la collecte. Les déchets résiduels ne sont collectés que s'ils se trouvent dans un sac moka Hygea réglementaire.

Contrairement aux sacs moka, seuls les sacs destinés aux déchets organiques peuvent être placés dans un contenant protecteur, sans couvercle, qui ne doit pas dépasser la hauteur du sac.

Pour les conteneurs repris ceux-ci seront soit remis en service, après reconditionnement et désactivation de la puce, soit réinjectés dans la chaîne de fabrication, garantissant ainsi un haut niveau de valorisation/recyclage.

### Les points d'apport volontaire pour les déchets résiduels

Afin de pouvoir utiliser ces PAV, vous devrez acheter au préalable un badge d'ouverture au prix de 10,80 €. Ce badge vous donne droit à 20 ouvertures (0.54€ / ouverture) du tiroir de 25 litres. Ce prix est identique à celui d'un sac moka de 25L. Votre badge peut se recharger sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be) (onglet « Points d'apport volontaire - Ecaussinnes »).

**5 points d'apport volontaire (PAV)** pour les déchets résiduels sont accessibles 7 jours/7 et 24h/24. Les lieux exacts vous seront communiqués ultérieurement sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be) et sur [www.ecaussinnes.be](http://www.ecaussinnes.be).

### Vente de sacs et de badges d'accès aux points d'apport volontaire

Les sacs mokas et verts ainsi que les badges d'accès aux points d'apport volontaire sont en vente dans les commerces locaux. Vous trouverez la liste de ces commerces sur [www.ecaussinnes.be](http://www.ecaussinnes.be).

Des questions ? Nous sommes à votre écoute ! N'hésitez pas à consulter le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be) ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.



**Jacques De Moortel**  
Directeur Général d'Hygea



**Jean-Marc Dupont**  
Président d'Hygea

